

AFFAIRE n° 20

O B J E T Construction de 4 classes maternelles à la RIVIERE

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Sur la liste d'urgence de 1979 des constructions scolaires traditionnelles du 1er degré, la Municipalité avait obtenu l'inscription de 3 classes maternelles + 1 réfectoire à la RIVIERE.

Pour des motifs à la fois financier et d'utilisation il est apparu préférable de construire 4 classes et d'aménager une des anciennes classes en réfectoire.

Le coût et l'emprise au sol se trouvant ainsi réduit du fait de l'utilisation de la cuisine existante.

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le nouveau programme établi
- d'approuver le dossier technique
- de solliciter la subvention du Ministère de l'Education Nationale
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. DUPONT - Précise l'endroit sur le plan.

M. Marc GERARD - Y a t-il la population scolaire qu'il faut pour ces quatre classes ?

M. Eric BOYER - Ce n'est pas qu'il y ait une grosse demande dans le secteur mais il n'y a pas d'école ailleurs.

M. Antoine PICARD - Est-ce qu'on supprimera les deux classes existant dans l'enceinte de l'Ecole Reydelle t B ?

M. Guy DUPONT - Ces classes vont être rétrocedées à l'école primaire.

M. Antoine PICARD - Cette école primaire a déjà six ou huit classes en trop. Mais je ne me plains pas ; ces pièces iront au Troisième Age ou à une autre oeuvre.

M. Marc GERARD - S'il y a des bâtiments libres dans l'Ecole Primaire J. Reydellet B, je ne suis pas d'accord pour qu'on construise une nouvelle école maternelle. Utilisons les locaux et transférons dans l'école primaire les enfants de l'école maternelle.

M. Antoine PICARD - Le problème est le suivant : c'est qu'à l'heure actuelle, il y a deux classes fonctionnelles qui servent pour la maternelle.

Maintenant, si vous voulez faire de la maternelle, j'ai des classes qui pourraient être libérées. Ce n'est pas fonctionnel du point de vue maternelle parce que c'est à l'étage, mais il y a deux classes maternelles qui fonctionnent.

On vient de construire des sanitaires pour ces deux classes maternelles, maintenant on les transplante. Je ne sais pas quelle sera la destination de ces deux classes.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix

REFUSEE A L'UNANIMITE

x

x

x